



➔ PUBLIC CIBLE

Créateur ou entreprise qui envisage de sécuriser ses relations commerciales et qui souhaite comprendre les clés de la réussite de la rédaction des contrats commerciaux.

➔ PRE-REQUIS

Savoir lire, écrire.
Maîtrise des outils bureautiques.
Avoir un **projet de création d'entreprise ou être en activité**.

➔ DURÉE

1 jour (7 heures).
Délai minimum entre l'inscription et la participation à la formation : 15 jours.

➔ INTERVENANTS

Des **experts techniques** de la création d'entreprise (Avocats, juristes...).

➔ ACCES

Dans nos locaux.
Pour les personnes atteintes d'un handicap, veuillez contacter notre référent handicap au 06 07 50 82 81.

➔ PRIX

700 € HT soit 840 € TTC
Possibilité d'inscription via l'appli **CPF - Mon compte formation / CODE 203**

6 formateurs qualifiés

+50 formations assurées/an

➔ Modalités pédagogiques

Formation en présentiel ou distanciel, partage d'expérience, mise en pratique.

➔ Moyens pédagogiques

Support de formation transmis à chaque stagiaire, paperboard, vidéoprojecteur.

➔ Modalité d'évaluation

Quiz de fin de formation.

LEGAL RIBBON

51 BD DE STRASBOURG 59000 LILLE
Siret : 888 044 682 00019
RCS Lille Métropole
SAS au capital de 50 000 Euros
TVA Intracommunautaire : FR55 888 044 682
N° déclaration d'activité : **32 59 10571 59**

REDIGER SES CONDITIONS GENERALES



OBJECTIFS

Dès la constitution et durant la vie de votre entreprise, vous devez veiller à disposer d'une **documentation contractuelle solide**, actualisée pour sécuriser vos relations avec vos clients, fournisseurs et partenaires. L'appui technique d'un cabinet d'avocats pour réaliser la formation et mettre en pratique l'atelier de formation vous permettra de **sécuriser la rédaction de vos conditions générales** personnalisées.



PROGRAMME DE LA FORMATION

- ❖ Présentation des Conditions Générales : définition, typologie (CGA, CGV, location...) et obligations.
- ❖ Le contenu des Conditions Générales :
 - Les mentions imposées par la loi
 - Que peut-on y mettre par précaution et par sécurité ?
- ❖ Comment faire accepter vos Conditions Générales ?
 - Dans le commerce physique
 - A distance et sur internet
- ❖ Mise en pratique : atelier de rédaction des CG.



POINTS FORTS

- ❖ Rédiger ses CGV pendant la formation et sous forme d'ateliers.
- ❖ Mise en pratique immédiate sur votre projet.
- ❖ Démarche sécurisée par un cabinet d'avocats.
- ❖ Conseils personnalisés.
- ❖ Expertise et expérience en Entrepreneuriat.



06 07 50 82 81



formation@legalribbon.com

www.legalribbon.fr

En partenariat avec :

